

Décision du Maire

N° 2025-269

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Objet : Usage du droit de préemption urbain - Local commercial 8 rue de l'Etuve - Rectification

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
- Vu la délibération n° 2020-26.05-6 du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal de Montbéliard a délégué à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent au titre des matières énumérées à l'article L.2122.22 et dans les conditions prévues à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Conformément à l'alinéa 15 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la décision du Maire n° 2025-263 en date du 9 décembre 2025 ;
- Considérant qu'une erreur matérielle a entaché la décision du Maire susvisée, puisque le prix de 52 000 euros comprend la commission d'agence de 4 000 € celle-ci étant due par le vendeur à l'agence immobilière Century 21, 17 place du Général de Gaulle - 25200 MONTBÉLIARD, et non par l'acquéreur.

Le Maire de la Ville de Montbéliard décide :

- D'exercer le droit de préemption urbain dévolu à la commune de Montbéliard sur le bien susmentionné au prix de 52 000 euros (commission de l'intermédiaire comprise et due par le vendeur et non l'acquéreur) aux fins de constituer une réserve foncière pour organiser la mutation, le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
- L'ensemble des autres dispositions de la décision n° 2025-263 demeurent inchangées.
- Les éléments d'information relatifs à la préemption seront consignés dans le registre des préemptions conformément à l'article R 213-20 du Code de l'Urbanisme.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à Montbéliard, le lundi 15 Décembre 2025

Le Maire



Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 15/12/2025

Marie-Noëlle BIGUINET

Affichée le : 16/12/2025